14

TRACES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARÂCHES-LA-FRASSE
STATIONS DES CARROZ ET DE FLAINE
ÉTÉ 2022

LE BUDGET COMMUNAL 2022

EXPLICATIONS, CHIFFRES, INVESTISSEMENTS PRÉVUS

SOMMAIRE

TRACES 14

9 BUDGET COMMUNAL 2022
LES CONTRAINTES S'ACCUMULENT

15 INTERCOMMUNALITÉ
UN PROJET DE TERRITOIRE SUR LES RAILS

16 GRAND ANGLE
NOUVEAU DÉFI POUR PHILIPPE CASADO

4 ACTUALITÉS

8 EN BREF

12 KIDS

11 ACTION SOCIALE

18 TRAVAUX/PROJETS

20 NOS STATIONS

22 AVANT DE FERMER...

TRACES est un périodique d'information publié par la commune d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine.
MAIRIE, 64, ROUTE DE FRÉVUARD, 74300 ARÂCHES-LA-FRASSE
TÉL. 04 50 90 03 40
Courriel : secretariat@aracheslafrasse.fr
www.aracheslafrasse.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul Constant. Ont participé à ce numéro : service Communication et autres services municipaux, offices de tourisme des Carroz et de Flaine, SIF.
Conception - rédaction : Reynald Tuillet - service Communication. Crédits photos : service Communication, services techniques, Freepik, CCAS, office de tourisme des Carroz, office de tourisme de Flaine, SIF, tous droits réservés.
Couverture : vwalakte @Freepik.com
Impression : imprimerie Monterrain.
La version numérique de ce magazine est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.aracheslafrasse.fr/kiosque

RETROUVEZ CE MAGAZINE TRACES DANS LES POINTS DE COLLECTE SUIVANTS :

Mairie, centre technique municipal, office de tourisme des Carroz, syndicat intercommunal de Flaine, Le Tout Pari, La Croix de Savoie, L'Agora, Spar, Carrefour Montagne, Les Tavaillons, Le Four du Moulin, Pharmacie des Carroz, Le Tire-fesses, Flocons sucrés salés.

LA COMMUNE SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

aracheslafrasse.fr
facebook.com/aracheslafrasse
flickr.com/photos/aracheslafrasse
linkedin.com/company/aracheslafrasse

ÉDITO

Chères et chers habitants d'Arâches, de la Frasse, des Carroz et de Flaine,

Nous avons la satisfaction d'avoir fait une excellente saison hiver, les touristes sont venus en masse, nos commerces ont ouvert presque sans contrainte, car les reliquats de cette crise Covid étaient encore présents.

Cependant, un triste évènement peut en cacher un autre. La guerre en Ukraine a eu des conséquences négatives sur le pouvoir d'achat de chacun et perturbe une fois de plus nos vies. Un élan de solidarité s'est produit dans notre village. Plusieurs familles ukrainiennes ont été accueillies, et nous avons fait en sorte que leur intégration se fasse le mieux possible. Je tiens à remercier les familles hôtes, et chaque personne qui a donné de son temps et qui a contribué à adoucir leurs peines.

> « L'heure n'est pas aux projets flamboyants mais à la consolidation de ce qui fait le socle de notre commune »

Toutes les répercussions de ces évènements nous obligent à un devoir de responsabilité qui passe par une maitrise de la dépense publique et par une volonté de désendetter la commune. L'heure n'est pas aux projets flamboyants mais à la consolidation de ce qui fait le socle de notre commune.

Nos priorités se situent dans ce que j'appellerais la face cachée de l'iceberg, à savoir :
- des finances saines (ne dépenser qu'à la hauteur de nos moyens),
- un PLU révisé qui garantira l'identité montagnarde de notre village station,
- la revitalisation de l'habitat permanent afin de permettre en priorité à ceux qui travaillent dans le village d'y habiter,
- une capacité d'accueil pour nos saisonniers.

Ces dernières semaines ont vu aussi la décision de l'arrêt du projet Funiflaine. Les raisons sont multiples, nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochaines semaines.
Nous restons cependant volontaristes au niveau des investissements touristiques afin de poursuivre notre politique de diversification, car notre société Soremac est en bonne santé. Deux projets sont à l'étude : une tyrolienne et une via ferrata.

Je terminerai cet édito en remerciant tous les personnels qui contribuent à la bonne exploitation de notre village et de nos 2 stations et ce, malgré tous les évènements négatifs qui nous ont impactés, qu'ils soient agents communaux, salariés de la Soremac, socioprofessionnels, membres d'associations et, je n'oublie pas, notre délégataire GMDS qui exploite notre station de Flaine.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Votre maire,
Jean-Paul Constant

LA COMMUNE MOBILISÉE POUR LES UKRAINIENS

Face à la situation de crise qui frappe l'Ukraine, l'Association des maires de France (AMF) et la Protection civile ont appelé ensemble, début mars, à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Sensible à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, l'équipe municipale a sollicité la solidarité des habitants, soit par des dons, soit par la proposition d'hébergements de réfugiés ukrainiens.

De nombreux administrés ont répondu présents : une vingtaine de propositions d'hébergement ont été indiquées à la préfecture, de nombreux dons ont été confiés à la protection civile et aux scouts de Cluses (également avec la bibliothèque) pour des convois à destination de l'Ukraine.
Entre mi-mars et début avril, cinq familles sont arrivées sur la commune par leurs propres moyens, en ayant pris contact auparavant avec des familles accueillantes (via des associations ou des connaissances) : deux mamans avec trois enfants de 13, 9 et 4 ans, deux mamans avec trois enfants de 15, 10 et 5 ans et une famille avec 2 enfants de 7 et 4 ans. Cet accueil est un véritable engagement pour les familles accueillantes, car, en plus de la mise à disposition d'un logement, elles ont dû être présentes pour toutes les démarches administratives, financières et alimentaires, le temps de l'installation, avec l'aide des services municipaux : échanges d'informations, rencontres, relais auprès de la préfecture pour l'obtention des APS (autorisation provisoire de séjour), des cartes ADA (allocation demandeur d'asile) et relais avec l'association Alfa3a, mandatée par l'État, pour l'aide sociale auprès des Ukrainiens.
Cinq jeunes Ukrainiens ont rejoint les bancs de l'école du Serveray, deux autres sont au collège Anthonioz de Gaulle à Cluses.

DES DÉLIBÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Le conseil municipal a voté des délibérations exceptionnelles en « solidarité avec le peuple ukrainien » : gratuité de la cantine, du périscolaire, du centre de loisirs et de la piscine cet été. Ces gratuités sont effectives jusqu'à l'obtention d'un emploi justifiant une rémunération suffisante afin d'en définir un équivalent au quotient familial pour les tarifs de l'Éducation-Jeunesse.
Le CCAS a procédé aux inscriptions aux Restos du Cœur, réceptionné et distribué les dons (de l'association Soroptimist par exemple). Des cours de français ont même commencé pour les adultes et leurs enfants.

Une partie des dons arrivée en mairie convoyée ensuite en Ukraine.

ET MAINTENANT ?

Deux familles ont quitté la commune (l'une serait retournée en Ukraine et l'autre en Allemagne pour retrouver de la famille). Deux Ukrainiennes travaillent au service des sports.
Les trois familles restantes devront se reloger pour l'hiver. La situation est sous tension et en saturation pour les hébergements collectifs proposés par la préfecture, les particuliers hébergeant temporairement des réfugiés se tournant de plus en plus vers la préfecture pour un relogement.
La commune tient à remercier chaleureusement tous les acteurs (agents, particuliers, associations, entreprises, bénévoles) impliqués dans l'accueil de ces familles touchées par la guerre.

Les volontaires du deuxième départ à 9h30. Un immense merci à eux et aux autres bénévoles partis au premier départ de 8h30.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

TOUJOURS INDISPENSABLE

Chaque année, au printemps, après la fonte des neiges, notre commune organise une opération citoyenne de nettoyage des rues et des chemins sur une partie de son territoire. En effet, la fin de la saison touristique d'hiver occasionne un ramassage nécessaire de nombreux déchets. Ce fut le cas le samedi 7 mai dernier.

Sur une matinée, deux départs de bénévoles (plus de 70 cette année) sont organisés. Les participants, de tout âge, sont équipés par nos services techniques (gants, gilets jaunes, sacs...) afin de leur permettre un ramassage dans de bonnes conditions.

Cet évènement se veut aussi convivial, avec un petit déjeuner et un repas le midi offerts aux participants.

Ce sont environ 3 à 4 mètres cubes qui sont collectés chaque année lors de cette opération. Mention spéciale pour les masques, déchets très tendance en 2022.

Cérémonies à La Frasse...

... et à Arâches.

8 MAI

RETOUR À LA NORMALE POUR LES COMMÉMORATIONS

Après des cérémonies perturbées par la crise sanitaire liée au Covid-19, ce 8 mai 2022 a signé le retour à la normale, sans restrictions et sans masques.
À l'instar des années précédentes, les commémorations se sont déroulées en 2 lieux distincts (La Frasse et Arâches) en présence d'un public plus nombreux qu'habituellement.
À Arâches, les écoliers de la classe de CM2 de l'école du Serveray ont lu un texte de mémoire, ainsi que les conseillers municipaux jeunes présents sur place. À cette occasion, une décoration a été remise à Valère Race, qui a servi l'armée française lors de différentes opérations extérieures.
La commune tient à remercier les nombreuses personnes présentes, ainsi que l'école du Serveray et l'Harmonie municipale pour leur implication constante lors de ces commémorations.

Arthur Rivoire a lu un texte au nom du conseil municipal des jeunes.

Jean-Paul Constant, maire, remet une décoration à Valère Race.

HABITAT

LE QUARTZ, LES NOUVEAUX LOGEMENTS AUX CRÊTES

© SA Mont Blanc

Le projet de logements aux Crêtes avance à bon rythme. Il porte maintenant un nom : le Quartz. Une réunion d'information s'est même tenue au printemps pour les personnes qui avaient déposé un dossier afin de présenter plus précisément la résidence et les logements proposés.

Le Quartz sera situé dans la station des Carroz et comptera au total 34 logements répartis sur 5 niveaux. Pour la réalisation des 2 bâtiments du programme, la SA Mont Blanc s'est associée au promoteur chablaisien Laurent Bailet, avec lequel ils ont créé une SCCV (société civile de construction-vente) éponyme.

Au sein de cette opération à dominante sociale, il est prévu la réalisation de :

- 15 logements locatifs sociaux achetés et gérés par la SA Mont Blanc (6 T2, 7 T3 et 2 T5),
- 9 logements en accession sociale vendus par la SCCV et commercialisés par la SA Mont Blanc (4 T2 et 5 T3),
- 10 logements libres vendus par la SCCV.

Les logements en accession sociale permettront à des personnes sous condition de ressources d'accéder à la propriété de leur résidence principale sur la commune en bénéficiant de prix de vente très inférieurs au prix du marché local (prix moyen de 2 950 € TTC/m²). La vente de ces logements sera assortie de clauses permettant d'assurer la pérennisation de l'habitat permanent de ces appartements et d'empêcher toute spéculation lors de la revente du bien.

Afin de faciliter le stationnement des résidents, il est prévu une place en sous-sol par logement. Chaque appartement sera également rattaché à une cave. Le programme sera certifié NF Habitat, et conforme à la RT 2012, ce qui lui assure de très bonnes performances énergétiques.

La commune d'Arâches-la-Frasse participe activement à la réalisation de cette opération d'intérêt général en libérant son foncier et en finançant une partie du projet via une subvention exceptionnelle octroyée à la SA Mont Blanc pour l'acquisition des 9 logements locatifs sociaux. La commune a également convenu avec le bailleur des priorités à donner aux demandes pour les logements sociaux (accession et locatif) : habiter ou travailler sur le territoire communal en est une.

Le démarrage du chantier aura lieu cet été, pour une livraison prévue fin 2023. ◆

INFO *Si vous souhaitez obtenir des renseignements et déposer un dossier, contactez la société SA Mont Blanc au 04 50 88 54 02.*

LOISIRS

UNE SOLUTION TROUVÉE POUR L'OUVERTURE DU CENTRE ÉQUESTRE CET ÉTÉ

© Les écuries de Corbalanche

Après la fin des activités de *La Chevallée* à l'automne dernier, l'équipe municipale a la volonté de pérenniser le centre équestre situé au Laÿ afin que les activités équines restent possibles pour les habitants, résidents et touristes du territoire. Convenant d'une occupation temporaire des sols, c'est chose faite cet été avec *Les écuries de Corbalanche*, gérée par Claire Pérot. Ouvert tout l'été de 9h à 12h et de 14h à 18h, elles vous proposeront des nombreuses activités : des cours d'1 heure (30 €) et d'1h30 (42 €), des cours particuliers (50 €), des balades d'1 heure (30 €), 2 heures (55 €) et 3 heures (75 €), des balade privatives (en famille ou entre amis 50 € par personne jusque 2 puis 45 € par personne au delà) et des baptêmes de poney (10 €).

Une réflexion est actuellement menée pour déplacer le centre équestre au sein même des Carroz, à proximité de la zone du Mont Favy.

FUNIFLAINE

SUITE... ET FIN

Le projet d'ascenseur valléen devant relier la vallée de l'Arve à notre station de Flaine est abandonné. Le 17 mai dernier, dans un bref communiqué, le syndicat mixte Funiflaine, maître d'ouvrage du projet, indiquait avoir « adopté à l'unanimité une délibération confirmant l'arrêt de ce projet » porté principalement par le conseil départemental de la Haute-Savoie. Prévu pour 2025, le Funiflaine n'aura pas survécu à la hausse des prix des matières premières liée au contexte économique actuel (guerre en Ukraine, reprise économique mondiale forte), entraînant une augmentation estimée à près de 30 % sur un budget global réévalué à l'été 2021 à 88 millions d'euros - une situation financière risquée et sans doute intenable pour toutes les collectivités et acteurs économiques engagés dans ce projet d'envergure. ●

FONDS AIR BOIS

LE DISPOSITIF FINALEMENT PROLONGÉ

Le fonds air bois est une aide de 2000 € pour aider les particuliers à moderniser leur système de chauffage au bois (cheminée ouverte ou appareil antérieur à 2002) en le remplaçant par un système de chauffage performant (bois ou énergie renouvelable) dans leur résidence principale.
Et depuis le 1er janvier dernier, l'utilisation des cheminées ouvertes est interdite, conformément à l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2019. Le fonds air bois peut aider à se mettre aux normes en fermant sa cheminée ouverte.
Plusieurs nouveautés ont été mises en place afin d'atteindre les objectifs en termes de qualité de l'air, fixés par le plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve :
- un nouveau site internet pour faciliter les démarches (demande d'aide en ligne, simulateur d'aides cumulables),

- une procédure spécifique aux foyers les plus modestes pour leur faciliter l'accès aux travaux,
- des énergies renouvelables éligibles pour remplacer l'ancien système de chauffage au bois.
Plus d'informations sur le nouveau site internet www.fonds-air-bois.fr !

ENVIRONNEMENT

UN CAPTEUR POUR MIEUX CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE NOTRE AIR

Explorez la qualité de l'air du territoire en empruntant gratuitement un micro-capteur mobile de mesures ou en contribuant à la Captothèque !
La Captothèque est le service de mesure citoyenne de qualité de l'air de l'observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes. Ce service permet à chacun d'explorer la qualité de l'air de son territoire en empruntant gratuitement, sans condition de ressources, un microcapteur de mesure (voir image).
Vous souhaitez vous faire prêter un microcapteur ? Ou vous souhaitez simplement en savoir plus ? Rendez-vous sur http://www.captotheque.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

LA COMMUNE DÉSORMAIS SUR LINKED IN

La commune continue de développer sa présence sur les réseaux sociaux, afin de toucher et d'informer différents types de public.
Elle dispose désormais d'une toute nouvelle page LinkedIn :
linkedin.com/company/aracheslafrasse/
Vous le savez sans doute, ce réseau social à vocation professionnelle permet de trouver des contacts, de recommander des collaborateurs ou d'entrer en relation avec des experts industriels.
Si vous êtes également présents sur ce réseau, rejoignez-nous ! Abonnez-vous et partagez l'info !

BUDGET COMMUNAL 2022

LES CONTRAINTES S'ACCUMULENT

Décidément, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après deux années consécutives perturbées par la crise sanitaire, le début de l'année 2022 est marquée par une inflation galopante qu'il faut prendre en compte dans nos choix budgétaires.

En fonctionnement, le budget est équilibré à hauteur de 13 757 954 € (+17,5 % par rapport à 2021). Après des années de baisse, cette augmentation s'explique par le fait que l'année 2021 était une année particulièrement perturbée par le Covid-19, avec des fonctionnements dans les services aléatoires voire partiels (l'Aquacîme par exemple).

Le budget 2022 est donc construit sur la base d'une année dite « normale » mais avec une nouvelle donne : l'inflation. Cette dernière n'est pas sans conséquences sur les charges, ce qui induit en partie cette augmentation de la section de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 13 757 953,76 €

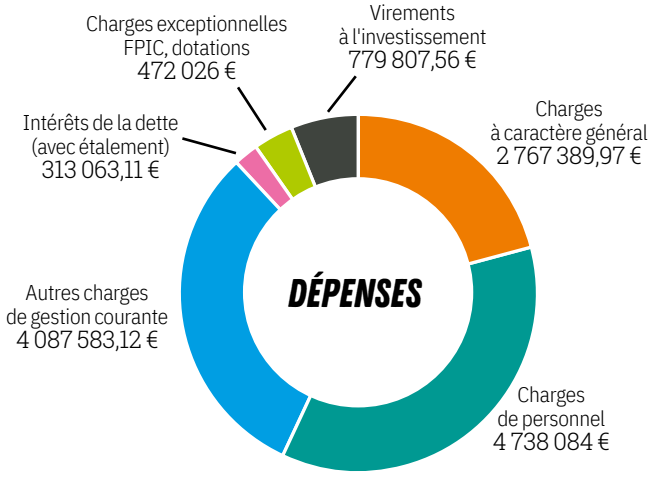

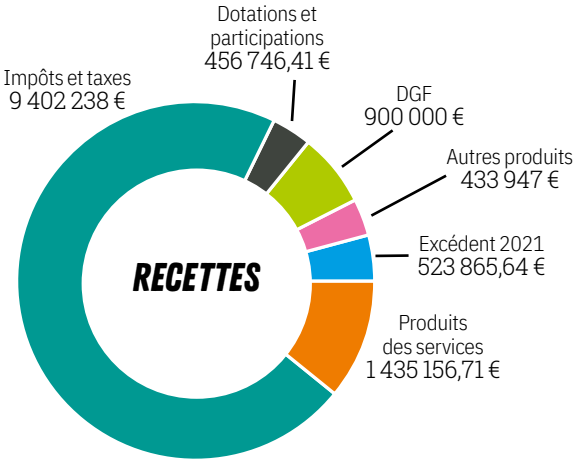

SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 931 269,67 €

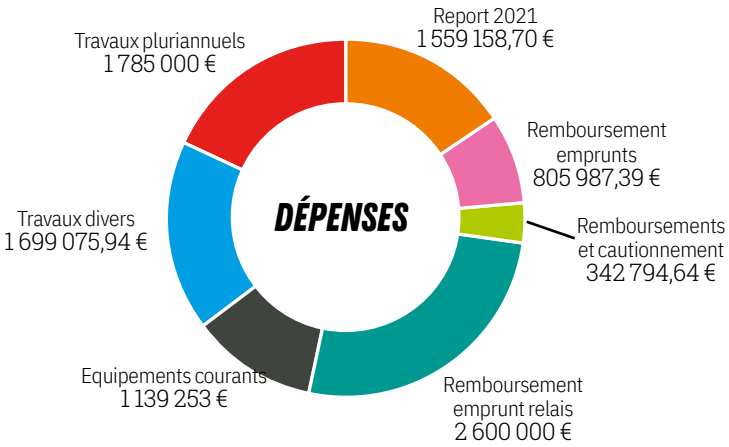

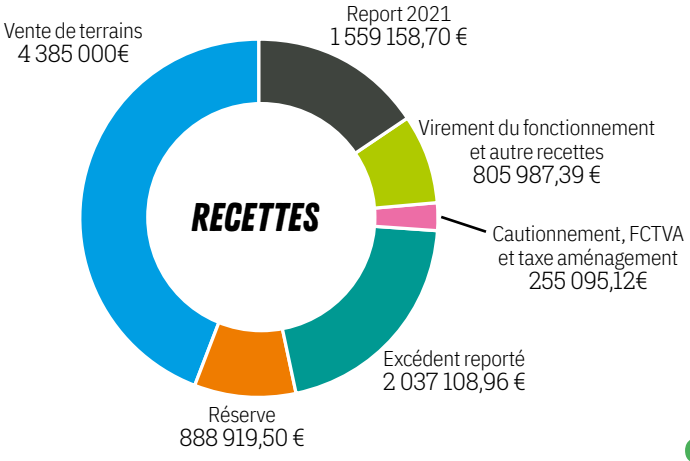

QUELQUES CHIFFRES

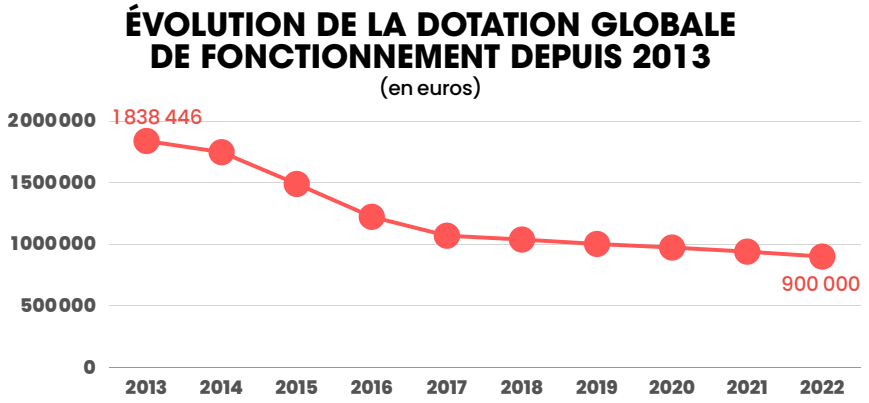

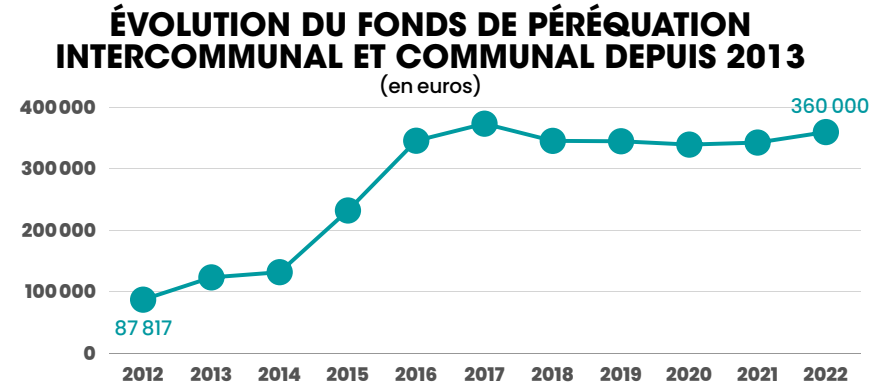

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle est globale et libre d'emploi. Elle est fixée chaque année par la loi de finances. Depuis près d'une dizaine d'années, elle est en constante diminution pour notre commune, passant de 1 838 446 € en 2013 à 900 000 € en 2022, soit une baisse de 51 %.
Institué en 2012, le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) est un dispositif par lequel les communes « favorisées » reversent un fonds aux communes dites « défavorisées ». Arâches-la-Frasse étant considérée comme « riche », elle contribue annuellement à hauteur d'un montant fixé par l'État. De 87 817 € en 2012, cette contibution (360 000 € en 2022) est assez stable depuis 2016.
Au total, sur 10 ans, ces dotations en baisse et ces contributions qui ne diminuent pas représentent près de 8 000 000 € de charges en plus pour la commune.

LE CHIFFRE À RETENIR

1 183 165 €

C'est la perte financière estimée pour la commune liée à la crise sanitaire du Covid-19.
Si l'on compare les années 2020 et 2021 à 2019, dernière année normale que nous ayons connue, il en ressort que la crise sanitaire n'a pas fait de biens à nos finances : avec les fermetures obligatoires, restrictions de circulation et autres confinements, certaines charges ont certes diminué, mais pas dans les mêmes proportions que les recettes qui ont fondu comme neige au soleil (les taxes de séjour par exemple) !
A l'arrivée, les chiffres sont cruels : -223 336 € en 2020, -959 829 € en 2021 ! En ces temps où l'on reparle d'un éventuel retour du virus dans nos territoires, croisons les doigts pour que celui-ci ne revienne pas nous perturber autant.

QUELQUES INVESTISSEMENTS COURANTS INSCRITS AU BUDGET 2022

Comme tous les ans, plusieurs investissements courants sont inscrits au budget. Bien qu'inscrits, ces investissements ne sont pas forcément réalisés dans l'année : ils sont quelquefois reportés voire annulés selon la situation et les priorités. Sans entrer dans le détail, voici les principaux investissements prévus en 2022 :

BÂTIMENTS COMMUNAUX
- Reprise des sols des arcades des Carroz
- Toiture de la salle Ribourel
- Remplacement du sol du gymnase du Serveray
- Boîtiers anti-humidité pour l'église d'Arâches et la mairie

VÉHICULES
- Nouveau véhicule de déneigement
- Fraise pour tracteur

ENVIRONNEMENT ET MATÉRIELS
- Passerelle chemin du Codex
- Columbarium cimetière de la Frasse

VOIRIE ET RÉSEAUX
- Eaux pluviales chemin du Crêt, des Clis et route de Frévuard
- Travaux d'enrobés
- Feux de circulation à l'entrée d'Arâches
- Soutènement mur route du Pernand
- Sécurisation de la Frasse

INVESTISSEMENT GÉNÉRAL
- Socle numérique école du Serveray
- Programme de prévention de la délinquance
- Matériel informatique
- Achat de terrain

REVOIR YVOIRE

Après deux années contraintes par l'épidémie, le 19 mai dernier, le centre communal d'action sociale a organisé une sortie à Yvoire pour les aînés.
Surnommée « La perle du Léman », Yvoire a été l'occasion d'une visite libre en matinée où chacun a pu redécouvrir les ruelles fleuries de géraniums, les maisons de pierre et à balcons de bois. Sur le temps du midi, les aînés ont déjeuné au restaurant « Le Vieux Logis » pour partager un repas convivial.
L'après-midi, une petite marche dans le domaine de Rovorée avec ses châtaigniers séculaires, l'un des plus grands sites naturels accessibles au public sur la rive française du Léman. De retour à 17 h 30, chacun s'est promis de se retrouver au plus vite.

Les aînés au domaine de Rovorée.

SANTÉ

BIEN GÉRER LES FORTES CHALEURS DE L'ÉTÉ

L'été est une saison souvent propice aux fortes chaleurs. Une vague de chaleur est qualifiée de canicule si elle égale ou dépasse certains seuils en intensité et en durée (au moins 72 heures, consécutives). Durant ces périodes, les personnes fragiles (seniors, enfants de moins de 6 ans, femmes enceintes, personnes souffrant de maladies chroniques...) sont amenées à prendre toutes leurs précautions. Les risques sur la santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.
Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants :

- restez au frais,
- buvez de l'eau,
- évitez l'alcool,
- mangez en quantité suffisante,
- fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit,
- mouillez-vous le corps,
- donnez et prenez des nouvelles de vos proches,
- préférez des activités sans efforts,
- en cas de malaise, appelez le 15.

Une plateforme téléphonique d'information « canicule » est disponible au 0800066666 (appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe).

FORTES CHALEURS : COMMENT RÉAGIT NOTRE CORPS ?

La chaleur a un effet immédiat sur l'organisme, dès les premières augmentations de température : les impacts de la chaleur sur la santé ne se limitent pas aux phénomènes extrêmes. Lorsqu'il est exposé à la chaleur, le corps humain active des mécanismes de thermorégulation qui lui permettent de compenser l'augmentation de la température (transpiration, augmentation du débit sanguin au niveau de la peau par dilatation des vaisseaux cutanés, etc.). Il peut cependant arriver que ces mécanismes de thermorégulation soient débordés et que des pathologies liées à la chaleur se manifestent, dont les principales sont les maux de tête, les nausées, les crampes musculaires, la déshydratation. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut entraîner le décès.

Séjour à Martigues et ses environs.

ÉCOLE DU SERVERAY

LES VOYAGES SCOLAIRES ENFIN DE RETOUR !

Après deux années de disette due à la crise sanitaire, les écoliers du Serveray ont enfin pu partir vers d'autres horizons à l'occasion de nouveaux voyages scolaires. Cette année, ce sont donc 62 enfants (classes de CP-CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1) qui ont pu profiter d'un séjour de quelques jours à Martigues (Bouches-du Rhône) où le beau temps et la bonne humeur ont régné. Au programme de ce voyage : découverte de la faune et de la flore locales, activités de bord de mer pour les plus jeunes, visites d'une manade (lieu d'élevage de troupeaux libres de taureaux, de vaches ou de chevaux) et de la ville d'Arles pour tous les enfants.

La classe des CM2 a aussi, de son côté, pris l'air, voire même le vent et les brises lors d'une sortie de 2 jours les 23 et 24 mai derniers à Sciez. Ce fut une expérience riche en émotions et en découvertes pour les écoliers à bord de leurs petits voiliers « optimists ».

L'équipe enseignante remercie pour leur aide la commune d'Arâches-la-Frasse et l'association des parents d'élèves ainsi que les accompagnateurs bénévoles (Catherine et Samuel Barré, Margot de Vaumas, Marie-Agnès Passy, Maguy Moret et Cathy Pralong). ●

Visite de la ville d'Arles.

Sortie voile pour les CM2.

« Oh mon bateau-ohohoooo !... »

ÉCOLE DU SERVERAY

CARNAVAL !

C'est un moment toujours très apprécié et très attendu de nos écoliers : jeudi 24 mars, c'était carnaval à l'école du Serveray aux Carroz !
Les enfants et leurs institutrices étaient exceptionnellement déguisés en ce jour de fête, où les écoliers ont eu le plaisir de danser et de s'amuser une partie de l'après-midi dans la cour de l'école, sous un beau soleil printanier, avec la collaboration de l'équipe d'animation de l'office de tourisme des Carroz. ●

INFO *Retrouvez toutes les photos de ce carnaval sur le compte Flickr de la commune : flickr.com/aracheslafrasse/*

Parents, enfants, élus et équipe de la crèche ensemble pour la photo souvenir.

CRÈCHE LA SOURIS VERTE

LA KERMESSE REVIENT POUR LE PLAISIR DE TOUS

À l'instar des voyages scolaires, la traditionnelle kermesse de la crèche « la Souris verte » n'a pas pu se tenir en 2020 et 2021 pour les raisons que l'on sait. Quel plaisir alors pour l'équipe de la crèche et pour les parents de se rencontrer à nouveau lors de ce moment convivial qui a fait son grand retour en ce mois de juin !

À l'approche des grandes vacances, la kermesse permet aux parents et aux enfants de trinquer autour d'un petit verre de jus de fruits, en dégustant bonbons et gâteaux, en l'honneur des «plus grands» qui vont bientôt entrer en maternelle (10 enfants concernés cette année à la crèche). Sur place, Jean-Paul Constant, maire, et Marie-Paule Bay, maire-adjointe, ont salué le travail continu et apprécié de l'équipe de la crèche municipale.

«La grande vague» exposée cet hiver au centre culturel.

CENTRE DE LOISIRS

UNE CRÉATION POUR SENSIBILISER AUX DÉCHETS

En voilà une belle initiative ! Avant les vacances d'hiver, les enfants de l'accueil de loisirs « Les Loupiots » ont ramassé un mercredi matin des déchets parsemés dans les environs de l'espace Serveray (secteurs du Mont Favy et du Serveray). Résultat (hélas) : suffisamment de « matière » pour constituer une œuvre (« La grande vague de déchets des Carroz »), en ce moment exposée au centre culturel des Carroz.

Cette création des enfants s'inspire de *La Grande Vague de Kanagawa* du peintre japonais Katsushika Hokusai. Elle permet de prendre conscience que, malgré nos efforts, beaucoup trop de déchets jonchent encore nos espaces publics.

Bravo aux enfants pour cette œuvre pas comme les autres !

Beaucoup de masques, beaucoup trop...

L'oeuvre originale de Katsushika Hokusai.

UN PROJET DE TERRITOIRE SUR LES RAILS

Le projet de territoire est à la fois une démarche et un document qui donnent à voir l'intercommunalité au service de son territoire. Parce qu'il est facultatif, libre de forme et de contenu, le projet de territoire est un acte propre à chaque intercommunalité, une manière de se construire et d'assumer, à un moment donné, ses dynamiques et ses ambitions. La communauté de communes Cluses Arve et Montagnes est entrée dans cette démarche il y a quelques mois.

Les dix communes de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes, mobilisées à travers une raison d'être « Agir en synergie, équitablement et durablement pour le bien vivre ensemble » sont aujourd'hui réunies autour d'un projet de développement pour notre territoire. Celui-ci définira pour les dix prochaines années, les grandes lignes et les grandes orientations de l'avenir de notre communauté, avec pour ambition politique de permettre à tous, habitants, entreprises, institutions, d'améliorer le bien-vivre sur notre territoire.

Il s'agit avant tout de définir contractuellement l'action publique locale de 2022 à 2035, en fonction et en prévision des ressources disponibles et des enjeux auxquels le territoire est confronté.

Ce document permet de dépasser une gestion fragmentée pour définir un véritable projet commun d'intérêt général et local.

Le travail de réflexion mené depuis septembre 2021 a déjà permis de faire ressortir les grands enjeux pour les 10 prochaines années :

- accompagner et soutenir l'habitant dans son parcours de vie,
- faire prospérer une économie diversifiée sur notre territoire,
- adapter un cadre de vie favorisant l'épanouissement des habitants.

Les actions qui naîtront de ces enjeux devront s'articuler autour de deux autres enjeux incontournables :

- encourager et agir pour la protection de l'environnement et la maitrise des effets climatiques,
- mettre en adéquation ressources et ambitions.

Le projet du territoire Cluses Arve et Montagnes donnera naissance à une stratégie politique locale et globale d'ici l'été.

Nous reviendrons plus en détails sur ce projet de territoire dans un numéro hors série.

LE CADRE JURIDIQUE DU PROJET DE TERRITOIRE

Au 1er janvier 2020, le code général des collectivités territoriales (CGCT) aborde la notion de projet de territoire pour chaque catégorie d'intercommunalités à fiscalité propre, en faisant référence au « projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » pour les communautés de communes. L'intention est de poser le projet de territoire comme un objectif : c'est pour cette raison que la communauté est constituée et met en œuvre ses politiques. Dans cette perspective, le projet n'a pas nécessairement à être formalisé et l'exercice du projet de territoire est juridiquement facultatif, bien que fortement encouragé.

> Un parcours de près de 6000 kilomètres entre New York et Los Angeles, arpentant en partie la mythique Route 66

NOUVEAU DÉFI POUR PHILIPPE CASADO

En mai 2018, Philippe Casado et sa compagne se lançaient un défi impressionnant : rallier Paris aux Carroz à pied en 3 semaines, afin de sensibiliser et promouvoir la recherche sur l'hémophilie. Pari réussi ! Quelques années plus tard, Philippe Casado remet ça en 2022, mais sous une toute autre forme…

Sa marche «à 100 pour sang» avait fait l'objet d'un reportage dans le *Traces #6*. Nous revenions alors sur cette belle aventure de 3 semaines. Depuis, Philippe Casado n'a de cesse de continuer le combat et de sensibiliser autour de l'hémophilie. Quelques années plus tard, il était temps de repartir à l'aventure avec un nouveau projet en tête. Cette fois-ci, pas de marche en France mais tout autre concept : «Hemobunis», la traversée des États-Unis en mobylette.

SUR LA ROUTE 66 EN PEUGEOT 103

Exit les chaussures de marche, bonjour le casque ! Du 3 au 28 septembre prochain, Philippe se met au défi de traverser d'est en ouest les États-Unis au guidon de sa magnifique Peugeot 103, remise à neuf pour l'occasion. Il s'agit d'un parcours de près de 6000 kms entre New York et Los Angeles, arpentant en partie la mythique Route 66. Ce long périple empruntera des axes routiers secondaires car les autoroutes (highways) ne seront pas accessibles aux mobylettes (comme en France) qui ne dépassent pas les 40 km à l'heure de moyenne.
Sur la ligne de départ le 3 septembre à Manhattan, Philippe ne sera pas seul. Il y aura évidemment sa compagne, Laure, présente avec lui en 2018 pour sa marche. 4 autres comparses seront aussi présents et l'accompagneront dans ce road trip pas comme les autres. En mobylette évidemment mais pas que… L'intendance se révèle indispensable dans ce genre de périple et l'équipée sera constamment soutenue par un véhicule suiveur en cas de pépins, physiques ou mécaniques. Une mobylette de secours est même prévue si l'une d'elles rend l'âme.

UNE TRAVERSÉE PAS SI SIMPLE

Ce road trip a demandé des mois de préparation. Tout d'abord, il a fallu préparer comme il se doit les mobylettes, en remplaçant de nombreuses pièces moteur usées et fatiguées par le temps. Puis, un gros travail sur la logistique a été nécessaire pour prévoir les hébergements possibles, les assurances pour rouler sur place… De plus, chaque état américain traversé impose des réglementations différentes avec lesquelles il faut jongler (par exemple, certains états obligent la présence de clignotants sur les mobylettes, d'autres non). Pour cette nouvelle aventure, Philippe Casado collabore avec le pendant américain de l'association française des hémophiles, la World Federation of Hemophilia, et sera soutenu par la marque Motul, qui lui apporte soutien matériel et logistique.

SOUTENEZ ET PARTAGEZ

Via les réseaux sociaux et le web, vous pourrez suivre le quotidien et l'avancée de ces 5 mobylettes à travers le continent américain jusqu'à Hollywood. L'objectif de Philippe Casado est de récolter des fonds pour la recherche (notamment le pôle «articulation») mais aussi de parler différemment de cette maladie à travers cette aventure décalée.
Vous pouvez d'ores et déjà participer en donnant sur cette cagnotte en ligne :
bit.ly/hemobunis2022
Tous les fonds récoltés iront directement à la recherche par l'intermédiaire de l'association française des hémophiles.

EN SAVOIR PLUS SUR L'HÉMOPHILIE

L'hémophilie touche essentiellement les garçons, dès la naissance. C'est une maladie génétique héréditaire qui empêche la coagulation du sang. En cas de blessure, il peut s'avérer difficile pour les personnes atteintes d'arrêter l'écoulement du sang. Les malades ne saignent pas plus que les autres, mais plus longtemps, car le caillot solide qui est censé se former durant le processus de la coagulation ne « tient » pas. Ces saignements anormalement longs peuvent également survenir de façon spontanée, notamment au niveau des articulations, et provoquer des hémorragies sévères. Il n'existe à l'heure actuelle aucun moyen de guérir la maladie, mais des traitements efficaces existent pour limiter les risques de saignement, notamment les antihémophiliques.

LES CARROZ

LES TRAVAUX DE L'USINE D'ULTRAFILTRATION ONT DÉBUTÉ

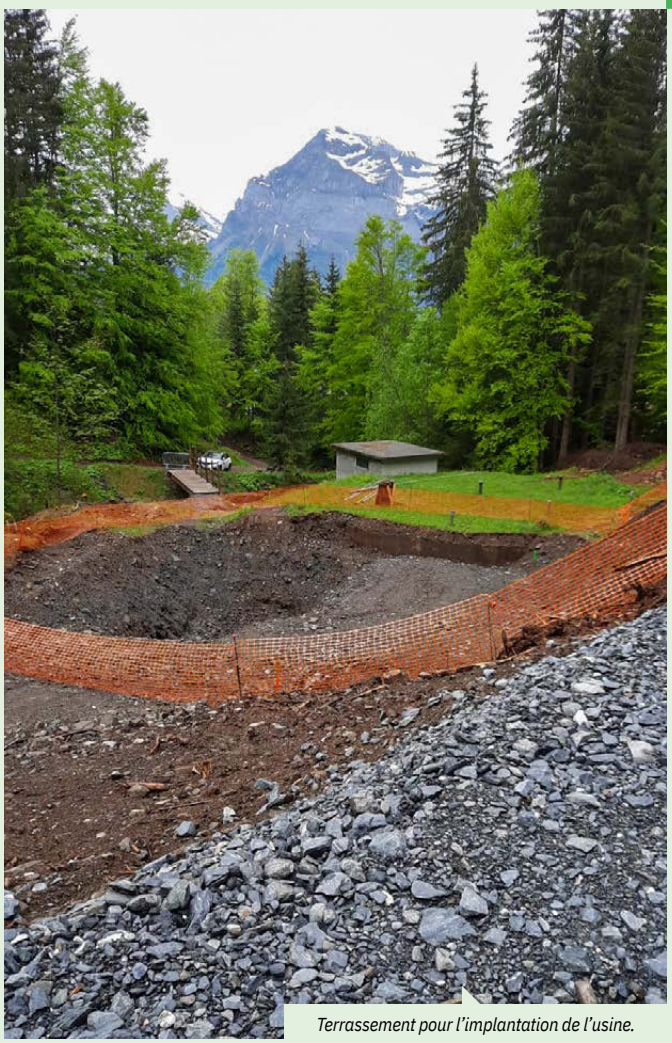

Terrassement pour l'implantation de l'usine.

À la Pestaz (Les Carroz), les travaux de construction de l'usine d'ultrafiltration ont commencé. Coupe de bois concertée avec l'Office national des forêts, réalisations des réseaux... le terrassement de cette structure s'est déroulée au mois de juin.
Procédé universel qui peut être installé seul ou intégré dans une chaîne de traitement plus complexe, l'ultrafiltration clarifie et désinfecte l'eau en une seule étape. C'est une technologie en plein essor dans le traitement des eaux qui permet la production d'une eau potable de très bonne qualité.
Cette construction entre dans le cadre d'un projet global de sécurisation des ressources en eau potable de la commune et notamment sur la station des Carroz où les contraintes saisonnières sont fortes. Ce projet, validé par l'Agence régionale de santé, permettra le renforcement de la ressource en eau, tant pour le service d'eau potable que pour la neige de culture, sans création d'une nouvelle retenue d'eau.
Cette usine d'ultrafiltration pourra traiter 95 % du volume distribué sur notre commune, lequel desservira 80 % des abonnés à l'eau potable. Elle permettra de regrouper en un seul lieu un dispositif de traitement très performant ainsi que d'abandonner d'anciennes et petites installations très dispersées, qu'il aurait fallu de surcroît rénover.
Pour en savoir plus sur ce projet, nous lui avons consacré un dossier de 3 pages dans notre numéro précédent du magazine municipal *Traces*, que vous pouvez télécharger ici : bit.ly/traces13-hiver2022

LES CARROZ

DES NOUVELLES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES AUX CARROZ

Dans le courant de l'été, la commune sera dotée de deux nouvelles bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Ces nouvelles bornes seront installées route des Moulins aux Carroz cet été. C'est le Syane 74 (syndicat départemental des énergies et de l'aménagement numérique) qui a la charge de ces nouvelles implantations et du déploiement de ces bornes dans le département. Ces bornes publiques aux Carroz viendront compléter l'offre actuelle sur notre territoire (2 bornes route de la Barliette au Laÿ et 2 bornes à Flaine direction Flaine Forum).
Elles font partie du réseau interdépartemental eborn, sur l'initiative de 11 syndicats d'énergie dont le Syane. Les informations sur le service, la carte des bornes et les tarifs sont disponibles sur le site www.eborn.fr

Implantations prévisionnelles des bornes électriques.

ARÂCHES

FIN DES TRAVAUX À L'ÉGLISE D'ARÂCHES

Nous vous l'avions déjà évoqué précédemment : l'église d'Arâches a été victime d'une prolifération de mérule, un champignon colonisateur appelé « pourriture brune », destructeur pour les matériaux. Les dégâts dans l'église, impactée en plusieurs points, ont obligé la commune à fermer les lieux pour permettre la réalisation de traitements spécifiques et de travaux de réfection.
Ces travaux, commencés dès le début de l'hiver dernier, sont terminés et ont permis la réouverture publique de ce lieu. Le plancher de l'église, touché par ce champignon, a été retiré et un nouveau parquet massif a été posé.

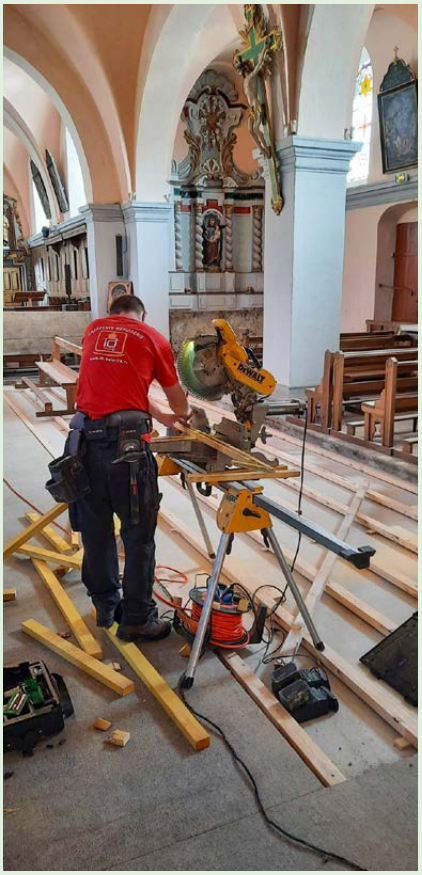

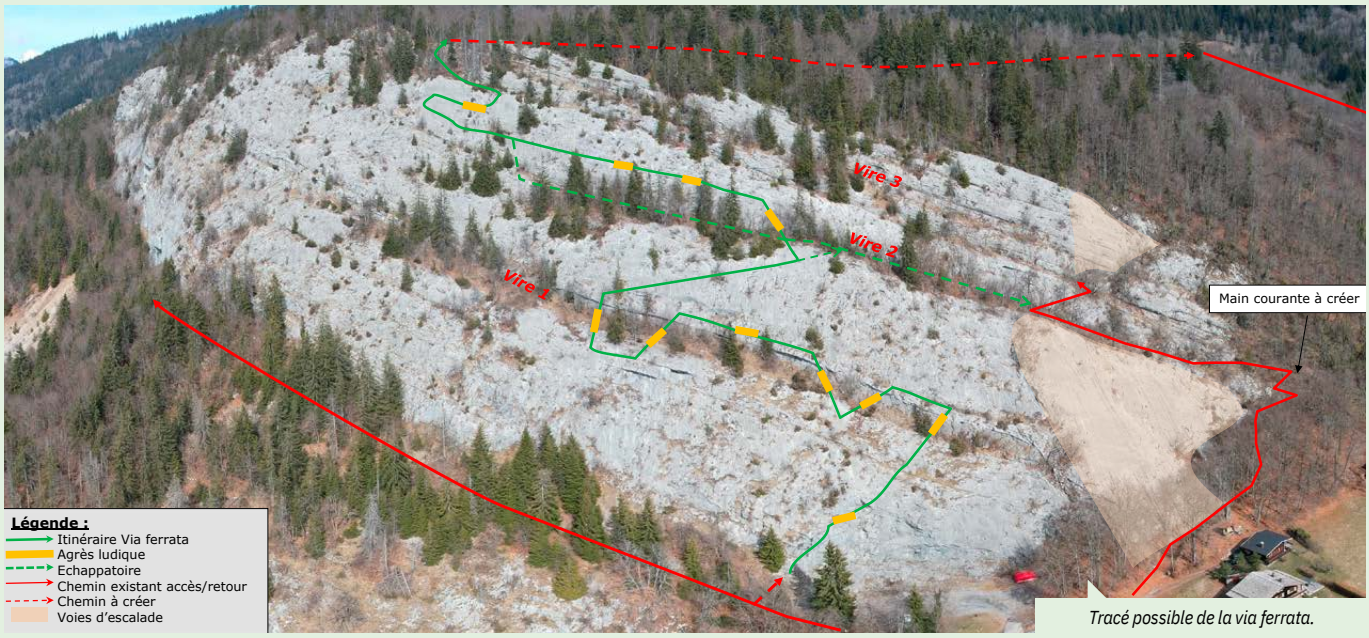

Tracé possible de la via ferrata.

LOISIRS

UNE VIA FERRATA À L'ÉTUDE SUR LE ROCHER DE LA FRASSE

Le 1er avril dernier, des bruits ont couru concernant un projet de via ferrata sur notre bien-aimée Pierre à Laya. C'était évidemment un gros poisson d'avril qui nous a permis d'introduire le vrai projet de via ferrata, prévue à la Frasse.
En effet, le service des sports de la commune travaille bien sur un projet de via ferrata double voie qui serait situé à la Frasse, au départ du rocher d'escalade. L'objectif est de proposer une nouvelle activité sportive et de loisirs montagnards sur notre territoire, avec un parcours accessible et familial.
Ce projet est entré en phase d'études. Travaux prévus en 2023.

LES CARROZ

RETOUR À LA NORMALE POUR LA STATION

Après une année 2021 perturbée par la crise sanitaire du Covid-19 (rappelons que les remontées mécaniques n'ont pas été autorisées à ouvrir sur décision gouvernementale), 2022 portait les espoirs d'un retour à la normale pour les stations de ski, et notamment chez nous. Malgré cette épée de Damoclès sanitaire, les stations ont pu fonctionner normalement en cet hiver 2022.

L'HIVER DU RENOUVEAU

Après 2 hivers perturbés (et perturbants), les animations et évènements ont pu reprendre sous la forme que nous préférons : avec du public en nombre et des sourires plein les visages. Les pots d'accueil sont revenus, presque 2 ans après avoir arrêté le gaz sous les chaudrons de la Place de l'Ambiance. Le 20 février dernier,le traditionnel vin chaud a pu à nouveau chauffer, et ce jusqu'au dernier week-end de la saison d'hiver.
18 concerts sont venus accompagner ces moments conviviaux, que l'on revivra dès cet été, tous les samedis de mi-juin à début septembre.
Du côté des remontées mécaniques, la saison hivernale s'est bien passée, malgré un enneigement naturel plutôt faible. La production de neige de culture a donc été conséquente et les investissements de ces dernières années dans ce domaine ont porté leurs fruits, permettant l'exploitation du domaine de décembre à avril. Le chiffre d'affaires est en progression de 9 % par rapport à 2019 (2020 et 2021 étant des hivers incomplets perturbés par la crise sanitaire) avec une fréquentation stable en termes de journée ski. Cela va permettre de continuer les investissements prévus dans la production de neige de culture (600 000 € cette année), mais aussi d'améliorer certains téléskis (sur Kédeuze et Coin-coin).

DOUBLE DOSE D'ÉTÉ

Suivant la volonté de l'équipe municipale, la station élargit son amplitude d'ouverture cet été en ouvrant dès la mi-juin et en fermant le 11 septembre la plupart de ses structures.
L'été 2022 proposera aux vacanciers de prendre une double dose de nature, de spectacles, de musique, de sport... Bref, le programme s'intensifie et de nouvelles expériences seront proposées : fabrication de radeaux et de moulins, construction de cabanes en forêt, blind test. Un spectacle tout public hebdomadaire supplémentaire viendra également participer à l'entretien des abdominaux des spectateurs. La désormais célèbre marmotte illustrant la gazette a trouvé son âme sœur. L'édition été prendra des airs féminins et champêtres, avec en vedette, Charlotte la Marmotte !
Sur le bike park, la liaison VTT Tête des Saix – Kédeuze a fait l'objet d'une attention particulière des services des remontées mécaniques pour améliorer sa sécurité et sa difficulté. ◆

QUELQUES CHIFFRES DES DERNIÈRES VACANCES D'HIVER

Taux de remplissage réalisés sur 6000 lits chauds
S1 (05/02/2022) : 90%
S2 (12/02/2022) : 89,3%
S3 (19/02/2022) : 87,3%
S4 (26/02/2022) : 87%

Fréquentation navettes :
Total de ces 4 semaines : 147 750 personnes transportées
Plus forte semaine (S2): 46 250 personnes
Plus forte journée 13/02/2022 : 8 590 personnes

Fréquentation remontées mécaniques :
S1 : 429 784 personnes
S2 : 452 540 personnes
S3 : 448 565 personnes
S4 : 451 669 personnes
Total vacances scolaires : 1 782 558
Plus grosse journée 18/02/2022 : 80 822 passages.
Les vacances d'hiver représentent 51 % des passages effectués sur l'hiver.

Fréquentation patinoire : 8173 entrées.
Fréquentation Aquacîme : 13937 entrées.

© Millo Moravski

FLAINE

UN HIVER À ÉMOTIONS

L'hiver 2022 restera sans doute le plus incroyable que la station aura connu, et ce pour plusieurs raisons.

© Office de tourisme de Flaine

Les spectacles de drônes, grand succès de l'hiver.

En décembre, nous sommes sur des statistiques extrêmement négatives, et le Covid est toujours présent avec la mise en place des centres de dépistage dans toutes les stations, notamment pour les étrangers. Les tendances de taux d'occupation évoquent une baisse entre -15 et -20 %, ce qui est une catastrophe. Puis vient l'annonce de l'interdiction pour les Britanniques de voyager, et le confinement des Néerlandais…
Mi-décembre, les premières bonnes nouvelles arrivent : les Hollandais sont confinés mais ont le droit de voyager tout en étant refusés en Autriche. Par conséquent, Flaine voit arriver beaucoup de ces touristes (ainsi que des Belges) sur la période des 3 semaines de Noël et jour de l'An. Mi-janvier, les Britanniques ont le feu vert pour voyager, et les taux d'occupation vont alors s'envoler jusqu'à la fin de la saison.
Février restera un mois incroyable avec 4 semaines à 96 % de taux d'occupation moyen (du jamais vu pour Flaine !). Le calendrier international et français étant très favorable, Flaine va combler son retard et clôturera l'hiver 2022 avec un taux d'occupation de 80 % de moyenne, à 1 % du record de 2019.
Pour certains, cet hiver sera synonyme de chiffre d'affaires record avec un très bon mois d'avril. Nous clôturons le week-end de Pâques avec d'excellents résultats et au final une très bonne et belle saison hivernale 2022.
Une grande première nationale l'hiver dernier : toujours avant-gardiste, Flaine a été la première station de ski en France à proposer plusieurs fois un grand spectacle nocturne de drones. Ces spectacles ont enthousiasmé les très nombreux spectateurs, venant parfois de la vallée du Giffre pour admirer ces shows visuels. Au regard de ce succès, le conseil d'administration de l'office de tourisme de Flaine a décidé de renouveler l'expérience pendant les 6 semaines de vacances scolaires de 2023 (Noël, jour de l'An et les 4 semaines de vacances d'hiver). Le nombre de drones y sera doublé pour un show encore plus enchanteur et féerique.

FLAINE, RÉFÉRENCE ESTIVALE

Comme indiqué ci-dessous sur les graphiques comparatifs en date du 20 mai dernier, nous constatons que la destination Flaine et son produit se sont installés dans le paysage « Montagne » comme une référence estivale. L'avance de Flaine dans les réservations est un signal très positif. La stratégie de Flaine depuis 15 ans paie, le pass est plébiscité et les semaines thématiques sont des leviers commerciaux très efficaces selon les hébergeurs. Le travail effectué depuis 15 ans entre l'office de tourisme et le syndicat intercommunal se vérifie. Le produit Flaine est copié par d'autres stations alpines, et même dans des stations du littoral.
Ainsi, Flaine a décidé de maintenir le cap sur sa stratégie estivale, avec le renouvellement de ses meilleurs semaines thématiques, notamment celles autour de la pétanque, du trail, des enfants et de la découverte de la montagne. Celle de la pétanque nous gratifiera de la présence de 4 champions du monde de la discipline. Nos clients vont pouvoir se confronter et jouer avec ces 4 professionnels.
Très beau succès l'été dernier, les ateliers enfants se tiennent tous les matins de la semaine.
Bref, voilà une saison estivale 2022 qui s'annonce très encourageante pour la station, pourvu que ça dure !

Pierre Claessen
Directeur de l'office de tourisme de Flaine

station	TO Année en cours	TO Année comparée	Ecart (en pts)
ARECHES BEAUFORT	44,9 %	41,7 %	3,2
AVORIAZ	21,8 %	14,6 %	7,2
CHATEL	42,6 %	37,0 %	5,6
DEMI QUARTIER - MEGEVE	27,1 %	30,6 %	-3,5
FLAINE	38,2 %	23,3 %	14,9
LA PLAGNE	23,2 %	23,6 %	-0,4
LA ROSIERE	34,0 %	30,8 %	3,2
LES DEUX ALPES	28,3 %	24,1 %	4,1
LES MENUIRES	20,4 %	19,7 %	0,8
LES SAISIES	29,5 %	30,1 %	-0,6
SAINTE-FOY TARENTAISE	31,3 %	32,2 %	-0,9
SAMOENS	40,4 %	37,3 %	3,1
TIGNES	32,1 %	29,9 %	2,2
VAL D'ISERE	24,1 %	18,6 %	5,5
VAL THORENS	16,6 %	14,5 %	2,1
Total	**29,0 %**	**26,5 %**	**2,5**

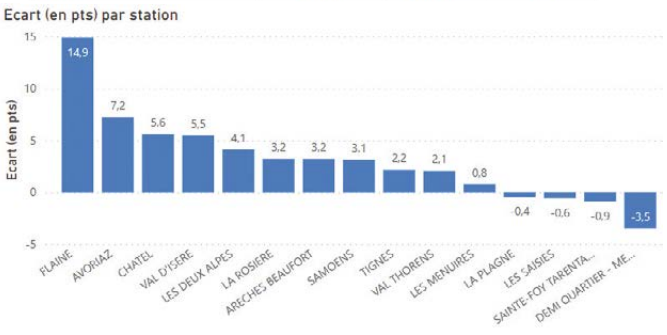

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Chers concitoyens,

Après un début de mandat dense et atypique, nous revenons à un mode de fonctionnement plus normal. C'est l'occasion pour votre équipe municipale de partager quelques réflexions.

Arrêtons-nous d'abord sur les impacts de la crise COVID. Elle a d'abord pesé lourdement sur tous les acteurs de la commune exigeant un engagement encore plus intense et un surcroît de stress qui les ont tous marqués profondément. Que cette tribune soit l'occasion de remercier chaleureusement les personnels pour le niveau de leur mobilisation. La crise a ensuite évidemment eu un impact économique très important sur nos finances. Si elle a conduit à la baisse de certaines dépenses (fonctionnement), elle a surtout engendré des baisses de recettes dans des proportions bien plus importantes (recettes liées au fonctionnement des services que nous proposons mais surtout produits des taxes liées à l'activité touristique). De nombreuses aides ont été accordées (État, région et département) mais elles n'ont pas compensé le préjudice (près d'1,2 million d'euros pour les seules finances communales entre 2019 et 2021).

Dans ce contexte déjà difficile surgit la crise en Ukraine qui engendre en particulier un renchérissement significatif des coûts de construction nuisible à l'équilibre économique initial de certains projets (dont le Funiflaine).

Aux difficultés économiques s'ajoutent des normes de plus en plus drastiques imposées par le législateur en particulier en matière d'urbanisme. Ainsi, l'objectif de « zéro artificialisation nette » impose que le solde « artificialisation des sols » - « opérations de re-naturation » soit nul d'ici 2050, ce qui signifie concrètement que des restrictions importantes de constructibilité continueront de nous être imposées. Cela n'entame pas notre détermination à tenir nos engagements en matière de sécurisation de l'habitat permanent, mais implique de nouvelles contraintes à intégrer.

Dans un tel contexte, on ne peut que se réjouir que la première saison d'hiver post-COVID ait été exceptionnelle. Le niveau de clients satisfaits ou très satisfaits s'établit à 93%. Même s'il existe des points d'amélioration que nous avons identifiés avec les socioprofessionnels et qui feront l'objet d'un travail, il ne faudrait pas que l'arbre des quelques imperfections constatées vienne cacher la forêt des réussites collectives.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les numéros futurs et les moments d'échange avec l'équipe municipale. Très bonne saison d'été à tous !

Vos élus de la majorité municipale

GROUPE « POUR DES ÉLUS QUI VOUS ÉCOUTENT »

Chers concitoyens,

Après 2 années de mandat électoral, nous avons observé, avec satisfaction, que l'équipe en place a mis en œuvre certaines de nos propositions de campagne (marché des producteurs locaux, création de la zone artisanale, conseil municipal des jeunes). Ces projets s'inscrivent dans une dynamique de développement profitable à notre population permanente.

Pour autant, des décisions impactantes pour l'avenir du village ont été prises ces derniers mois avec toujours le même point commun : hypothéquer notre patrimoine au profit d'un développement guidé par une vision court-termiste.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet immobilier des Crêtes : la commune a décidé de céder 2900 m² de terrain situé au centre du village afin d'y faire édifier un programme de 34 logements dont 15 sociaux, 9 en accession aidée et 10 en accession libre. La commune, soumise aux règles légales ne pourra attribuer que 40 % de ces logements soit 6 logements ce qui est loin de satisfaire le besoin au sein de notre population... Si l'intention est louable, il n'en demeure pas moins que les moyens mis en œuvre paraissent disproportionnés et inadaptés aux objectifs poursuivis.

Sur un autre registre, l'annonce par voie de presse de l'abandon du FUNIFLAINE a été un véritable soulagement au regard de son coût financier, de son impact environnemental et des réticences suscitées. L'abandon du projet implique de revoir les priorités et de donner une nouvelle orientation à l'aménagement de notre territoire.

Le tableau d'une saison hivernale exceptionnelle a été terni par une fin de saison des plus regrettables. En effet, en dépit d'une météo clémente et d'un enneigement suffisant, des remontées mécaniques ont été fermées de manière anticipée sans tenir compte des conséquences sur l'activité économique du village. Une réunion au sein de la Mairie a été organisée à la demande d'un grand nombre de socio pros de la station : l'occasion donc de faire remonter les dysfonctionnements et proposer des axes d'amélioration. Gageons que Monsieur le Maire en sa qualité de président de la SOREMAC saura prendre les décisions qui s'imposent pour éviter à l'avenir qu'un tel fiasco ne se reproduise.

Enfin nous tenons à faire valoir notre opposition à l'augmentation des indemnités du maire et des adjoints outre l'octroi d'indemnités à deux conseillers municipaux supplémentaires votés par délibération. Nous ne remettons pas en cause l'engagement et l'investissement de chacun mais il est évident que cette décision va à l'encontre du message suivant lequel, l'heure est à la restriction budgétaire.

Bel été à tous.

Paul VOIRIN, Alexandra FOURGEAUD, Rozenn DURAND

PENSE-BÊTE

SERVICES MUNICIPAUX

VOTRE MAIRIE
64, route de Frévuard à Arâches
Ouverte les lundis, mardis, vendredis de 9h à 13h, et les mercredis et jeudis de 9h à 17h30.
04 50 90 03 40

SERVICE DES SPORTS
04 50 90 24 80

CENTRE CULTUREL DES CARROZ
04 50 58 67 60 ou 06 89 90 09 38

SERVICES TECHNIQUES
04 50 90 05 38

POLICE MUNICIPALE
04 50 90 07 98 ou 06 72 99 56 22

FLAINE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE
04 50 90 82 75
Gère à Flaine : école (sauf inscriptions), centre d'art, bibliothèque, golf, la Poste, parking, sentiers, voirie, déchets, électricité.

BOUGER

OFFICE DE TOURISME DES CARROZ
04 50 90 00 04

OFFICE DE TOURISME DE FLAINE
04 50 90 80 01

HABITER

DÉCHÈTERIE
Horaires en haute saison (du 1er mai au 28 octobre) : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Mardi et jeudi de 14h à 17h30.Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée le dimanche.
Horaires en basse saison (du 29 octobre au 30 avril) : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Mardi et jeudi de 14h à 16h30.Fermée les samedis et dimanches.
La déchèterie est fermée également les jours fériés.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Passage en soirée. La Frasse, Arâches : les lundis et vendredis. Les Carroz : les lundis et vendredis (et les mercredis en hiver et été).
Renseignements : communauté de communes Cluses Arve et montagnes au 04 57 54 22 16.
Flaine : se renseigner auprès du SIF.

MARCHÉ
Aux Carroz le mardi.

URGENCES EAU
En dehors des heures d'ouverture des services techniques
06 72 99 56 21

URGENCES Enedis
09 72 67 50 74

URGENCES GDF
0 810 43 30 74

SE SOIGNER

CABINET MÉDICAL DES CARROZ
04 50 90 38 43

CABINET MÉDICAL DE FLAINE
04 50 90 81 42

CABINET D'INFIRMIÈRES
04 50 18 13 84

PHARMACIE DES CARROZ
04 50 90 00 57

PHARMACIE DE FLAINE
04 50 90 82 02

CENTRE ANTIPOISON
04 72 11 69 11

CENTRE DE SOINS DE PREMIERS RECOURS
04 50 47 57 76

HÔPITAL DE SALLANCHES
04 50 47 30 30

SAMU
15

POMPIERS
18

SÉCURITÉ

GENDARMERIE
04 50 90 00 41 ou 17

ÉTAT DES ROUTES
0 800 100 200 ou 04 50 33 20 74

DES OFFRES D'EMPLOI TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Sur le site Internet de la commune aracheslafrasse.fr, vous disposez d'une rubrique «Offres d'emploi» qui vous permet d'en savoir plus sur les emplois que la commune propose pour ses services. Ce sont des emplois soit permanents, soit saisonniers, dans tous les domaines : sports, services techniques, enfance, mairie...
www.aracheslafrasse.fr/notre-commune/emploi/

LA COMMUNE SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

aracheslafrasse.fr
facebook.com/aracheslafrasse
flickr.com/photos/aracheslafrasse
linkedin.com/company/aracheslafrasse

FLAINE • LES CARROZ • ARVE & MONTAGNES

ESPACE OUTDOOR

• TOUTES LES • ACTIVITÉS NATURE DANS VOTRE SMARTPHONE

ANDROID

PRENEZ UNE PHOTO ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

©Photo Charles Savouret

Cluses Arve & montagnes Tourisme

LES CARROZ HAUTE SAVOIE - MONT BLANC

flaine 1600/2600 HAUTE-SAVOIE